

Le 13 novembre 2020

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Patrick BENEZECH, Maire de la commune de MUS (Gard), certifie avoir procédé à l’affichage de l’arrêté n° 082-2020 du 24 septembre 2020, portant sur l’ouverture d’une enquête publique (du 15 octobre au 13 novembre 2020) relatif au projet de modification n°1 du plan Local d’Urbanisme (PLU).

Cet arrêté n° 082-2020 a été affiché à compter du **29 septembre jusqu’au 13 novembre 2020 inclus** :

- En mairie et sur les différents panneaux d’affichage de la commune de Mus
- Sur le site internet de la mairie de Mus
- Sur l’application info-flash de la commune
- Sur le site Facebook de la mairie

**Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit.**

Monsieur le Maire,



Patrick BENEZECH



Le 13 novembre 2020

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE DE FIN D’ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur Patrick BENEZECH, Maire de la commune de MUS (Gard), certifie que l’avis d’enquête publique (du 15 octobre au 13 novembre 2020) relatif au projet de modification n°1 du plan Local d’Urbanisme (PLU), a été affiché du **29 septembre au 13 novembre 2020 inclus** :

- En mairie et sur les différents panneaux d’affichage de la commune de Mus
- Sur le site internet de la mairie de Mus
- Sur l’application info-flash de la commune
- Sur le site Facebook de la mairie

Liste des panneaux d’affichage d’avis d’enquête publique :

- Rue de la Montée Rouge
- Chemin du Champ de Mars
- OAP 3 – Le Pascalet
- OAP 2 – Rue de la Montée Rouge
- OAP 2 – Les Combes
- OAP 1 – Les Airettes
- Route d’Aigues-Vives
- Avenue du Puits Vieux
- Rue du Pont Neuf
- OAP 4 – Le Pont Neuf
- OAP 6 – Chemin de la Berboule

**Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit.**

Monsieur le Maire,



Patrick BENEZECH